



SUBVENTIONS CTC 2024

Filière « Chaussure »

Webinaire Entreprises Membres

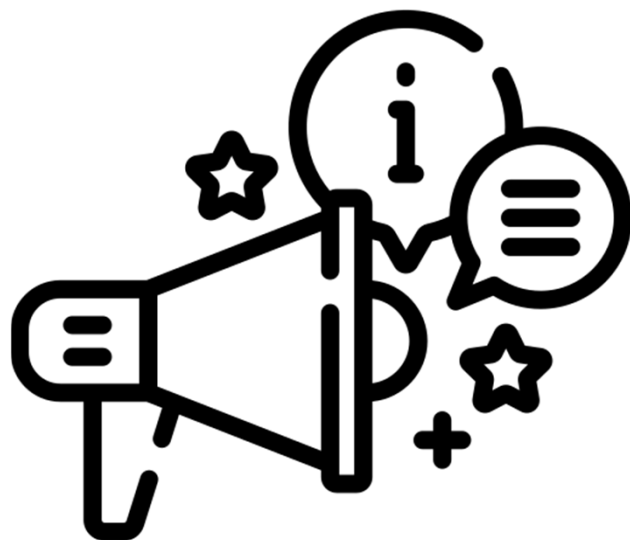
CTC
→

Comité Professionnel de Développement Économique Cuir Chaussure Maroquinerie Ganterie

08/10/2024



→ Quelques règles et informations avant de démarrer le webinaire



- Posez vos questions dans l'espace « [Questions](#) »
- Un [replay](#) vous sera envoyé par email d'ici quelques jours
- Le [support de présentation](#) sera mis à disposition sur le site de [CTC services](#)
- Un [questionnaire de satisfaction](#) vous sera envoyé à la fin du webinaire

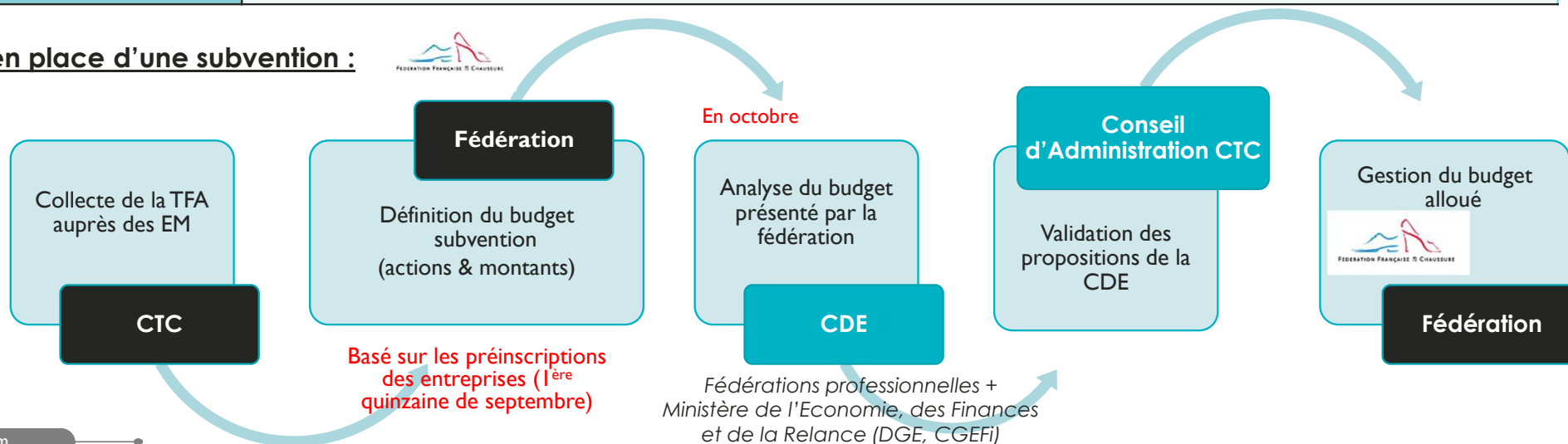
SOMMAIRE

- 1. Généralités**
- 2. Vos interlocuteurs**
- 3. Subventions soumises au processus en ligne**
 - a) Salons & Missions
 - b) Communication digitale
 - c) Site internet & e-shops
 - d) Dépôt de marques (nouveau 2024)
 - e) Autres opérations collectives portées par la fédération
- 4. Subventions soumises au dépôt d'un dossier**
 - a) Labellisation Volontaire
 - b) Outils de gestion numérisée
 - c) Cuir & Savoir-Faire
 - d) RSE (7 subventions)
- 5. Service « Guichet Unique » du CTC**
- 6. Questions / Réponses**

I. Généralités

ORIGINE	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe Fiscale affectée (TFA)
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les EM à jour du paiement de la TFA • Fédérations professionnelles de la filière
REGIMES FISCAUX APPLICABLES	<ul style="list-style-type: none"> • RGEC – N° SA.111728 / Aides en faveur des TPE & PME Salons & missions internationales : frais de stand uniquement Subventions labellisation volontaire, digital, numérique, RSE, PI : prestations de conseil • RGEC – N° SA.111722 / Aides à la formation (subvention Cuir & Savoir-Faire) • Régime De minimis : 300k€ maximum sur 3 années glissantes (<u>liste des aides publiques soumises à ce régime</u>) Salons & missions internationales : frais de stand, de voyage et de séjour <u>pour toutes les entreprises</u> Labellisation volontaire : prestations de conseil, audits, frais d'adhésion labels <u>pour toutes les entreprises</u> Digital, numérique, RSE, PI : <u>pour les entreprises non PME au sens communautaire</u>

Mise en place d'une subvention :





2.VOS INTERLOCUTEURS



SONDAGE

CTC et Fédération Professionnelle, quelle différence ?

Réponse 1 : C'est la même entité mais 2 services différents

Réponse 2 : Ce sont des entités différentes



2. Vos interlocuteurs



≠



ACTIVITE	Fédération professionnelle française	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Professionnel de Développement Economique (CPDE) de la filière Cuir, Chaussure, Maroquinerie, Ganterie • Centre Technique Industriel (CTI)
STATUT D'ENTREPRISE MEMBRE	Adhésion <u>facultative</u>	Redevance obligatoire de la TFA (selon le modèle économique de l'entreprise)
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics français et européens. - Accompagnement des entreprises dans les domaines social, export, commercial, communication et marketing 	Accompagnement des entreprises de la filière cuir dans le développement de leur performance et dans l'accès à de nouveaux marchés, depuis la conception des produits jusqu'à leur commercialisation.



2. Vos interlocuteurs - CTC -

Nous accompagnons
le développement des Entreprises Membres

Nos missions
Normalisation
Innovation & expertise industrielle
Intelligence économique
Gestion des savoir-faire
Prospective mode & design
Aide à la création d'entreprises
Promotion France & internationale



Vos avantages EM
Innovation & création
Veille & information
Remises spécifiques
Subventions
Événements gratuits

Projets R&D, outils de tendances sectoriels

Publications, newsletters, bases de données, matériauthèques, « SVP »,

-20 % sur les prestations CTC, prise en charge des frais (déplacements & hébergement)

Salons (France - International), missions de prospection, communication digitale, transmission des savoir-faire

Séminaires, webinaires, workshops, commissions techniques

2. Vos interlocuteurs

- Fédération Française de la Chaussure (FFC) -

Force de lobby et de communication, la FFC intervient au plus haut niveau afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

Nos partenaires dans nos actions.





2. Vos interlocuteurs

- Fédération Française de la Chaussure (FFC) -



Les services de la FFC

- Assistance salons et missions à l'international
- Gestion des aides financières CTC pour le secteur de la Chaussure
- Lobbying national et européen
- Promotion et communication
- Recherches scientifiques et R&D
- Convention collective & Assistance droit social

Vos interlocuteurs

Michelle GUILLOUX-BONNET
Déléguée Générale
m.bonnet@chaussuredefrance.com

Karine FOURNIER
Contact Subventions (dossiers annuels)
k.fournier@chaussuredefrance.com

Lila MOKRANI
Contact Subventions (salons & missions)
l.mokrani@chaussuredefrance.com

- Assistance pour les **salons et organisations de missions** en France et à l'international (export Pop-UP)
- Communication B2C : développer la notoriété des marques
- Accompagnement aux **aides financières CTC**
- Défense des intérêts de la profession à travers des actions de **lobbying** auprès des pouvoirs publics nationaux et européens
- Réalisation d'actions de **promotion et de communication collectives** pour valoriser vos métiers et votre savoir-faire
- Promouvoir et organiser **l'innovation et l'expertise** dans le domaine **industriel**
- Information concernant la **convention collective** et assistance auprès des entreprises adhérentes en droit social
- **Sites internet :**
 - www.chaussuredefrance.com
 - www.french-shoes.fr
 - www.french-shoes.com
- **Page Facebook & Instagram :** frenchshoesfederation
- **Page LinkedIn :** fédération française de la chaussure



2. Vos interlocuteurs

- Fédération Française de la Chaussure (FFC) -

Adhérer à la FFC c'est rejoindre l'ensemble des acteurs de la filière afin de défendre vos intérêts et assurer efficacement la promotion de vos marques.

En tant qu'adhérent à la FFC, vous :

- Intégrez un réseau professionnel reconnu.
 - Vous êtes accompagné grâce aux services que nous développons : veille marketing, actualité sociale et juridique, expertise professionnelle et commerciale.
 - Vous bénéficiez d'une mise en avant de vos collections sur nos différents outils de communication (site internet, Facebook, Instagram, plateforme de mise en relation avec des acheteurs, dossier de presse).
 - Vous êtes régulièrement consulté afin de participer à l'élaboration des opérations de communication, outils, missions collectives qui seront présentés au CTC.
- En effet, la FFC organise différentes actions pour ses adhérents et, en tant qu'opérateur "chaussure" auprès de CTC, présente les demandes de subvention pour l'année.
- Vous avez accès sur notre site internet à la partie réservée aux adhérents contenant notamment =
 - des études de marché et des études thématiques,
 - des listings acheteurs qualifiés à l'étranger,
 - à notre base de données des distributeurs de chaussure en France
 - à nos bilans économiques

2. Vos interlocuteurs - Subventions -



Mme Karine FOURNIER & Mme Lila MOKRANI
 FFC - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA CHAUSSURE
 Tél : 01 44 71 71 71
 Email : k.fournier@chaussuredefrance.com
l.mokrani@chaussuredefrance.com



Département Subventions CTC
ctcsubventions@ctcgroupe.com

Interlocuteur principal	Interlocuteur secondaire
Gestion du budget subventions validé par la CDE et le CA de CTC pour la filière	Collecte de la TFA
Réponses aux questions des entreprises	Promotion des subventions
1 ^{er} contrôle des pièces justificatives	2 nd contrôle des pièces justificatives
Versement des subventions aux entreprises (après réception du versement CTC)	Versement des subventions à la fédération
Comité de pilotage des demandes de subventions sur dossier	Gestion des demandes de subventions sur dossier

2. Vos interlocuteurs

- Point d'attention -

Pour bénéficier des subventions, il faut être **entreprise membre (EM) au CTC** et **s'acquitter du paiement de la TFA** auprès de ce dernier.

L'adhésion auprès de la FFC est volontaire. En contrepartie du traitement administratif des dossiers en provenance des entreprises non adhérentes à la Fédération, **des frais de gestion de 20%, calculés sur chaque subvention obtenue seront prélevés.**





SONDAGE

Quel est votre niveau de connaissance des subventions ?

Réponse 1 : Débutant (n'a jamais ou très peu sollicité de subvention CTC)

Réponse 2 : Confirmé (a déjà sollicité une ou plusieurs subventions, connaît le fonctionnement)

Réponse 3 : Expert (sollicite régulièrement des subventions, est familier du fonctionnement)



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

Inscriptions et gestion des demandes de subventions à réaliser en ligne :

<https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html>

4 types de subventions sont concernées :

SALONS & MISSIONS INTERNATIONALES

COMMUNICATION DIGITALE

SITE INTERNET & E-SHOPS

DEPOT DE MARQUES (nouveau 2024)

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

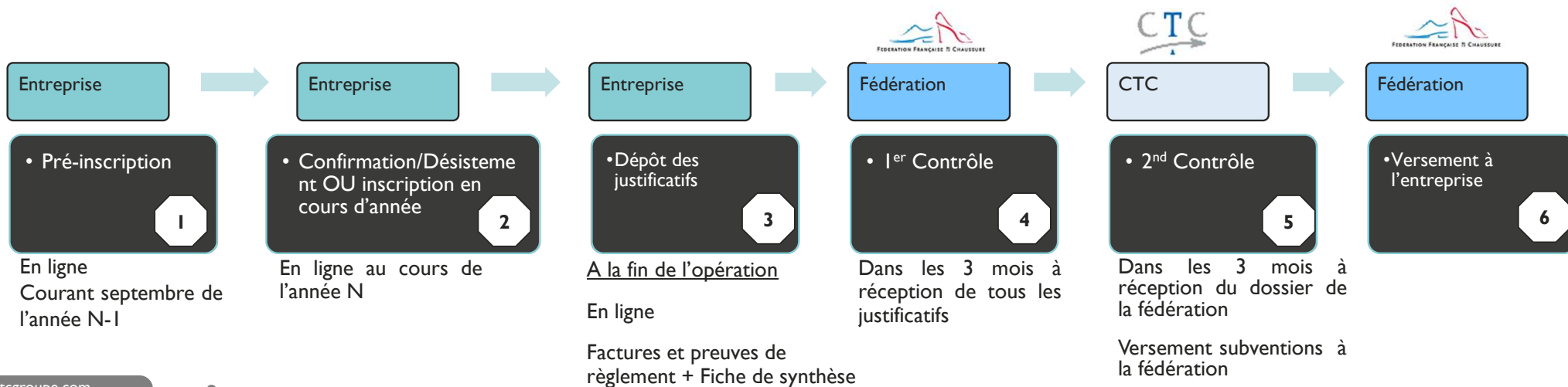
Comment faire une demande ?

Prérequis :

- Être à jour du paiement de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
→ Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération

Bénéficiez d'une subvention CTC, un outil en ligne et un process en 6 étapes :

→ www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

- Cas particulier -

Opérations de votre secteur d'activité

2023 ▾

Tableau de bord

Rechercher une opération

Opération(s) non identifiée(s)

Options

Exercice	Nom de l'opération ▲	Numéro de la subvention	Type	Zone	Pays	Période	Opérateur	Nb d'Entreprises Membres		Votre demande d'inscription	Votre confirmation d'inscription	Statut
								Demandes initiales	Demandes confirmées			
2023	COMMUNICATION DIGITALE PEAUX BRUTES SEMESTRE 1	 100	Digital	Europe	France	Juin	FFCP	1 EM	-			Inscriptions fermées - Demande de subvention accordée
2023	Démarches RSE - Amélioration des conditions de travail	 402	Transition écologique et énergétique	Europe	France	Annuel	CDE IT	-	13 EM	-	-	L'opération bénéficie d'une subvention - Confirmation d'inscriptions ou nouvelles inscriptions possibles

- Cadenas Vert → inscription possible en ligne
- Cadenas rouge → contactez votre fédération professionnelle !
- Intérêt pour un salon non référencé sur la plateforme ?
→ Faites une déclaration d'intérêt (bouton « *Opération(s) non identifiée(s)* »)



SONDAGE

Quel(s) type(s) de subvention(s) vous intéressent le plus ?

(Plusieurs réponses possibles)

Réponse 1 : Salons & Missions internationales

Réponse 2 : Digital et numérique (communication digitale, site internet, outils de gestion numérisée)

Réponse 3 : Labellisation Volontaire

Réponse 4 : Formation (Cuir & Savoir-Faire)

Réponse 5 : RSE (énergie, éco-conception, impact environnemental, amélioration des conditions de travail...)



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

SALONS & MISSIONS INTERNATIONALES

DEPENSES ELIGIBLES

- ✓ **Frais de stand** : location surface nue dans la limite de 27m² par EM, option angle, inscription au salon, assurance, alimentation électrique, réserve
- ✓ **Frais de construction de stand** (plafond 2500€ de dépenses) : cloisons, moquettes, éclairage.
- ✓ **Frais d'agencement** (plafond 1000€ de dépenses) : éléments mobiliers qui permettent la présentation, la mise en valeur ou le stockage des produits ainsi que l'accueil de clients (vitrines, étagères, portants, borne d'accueil)

Pour les salons à l'international (dans le cadre du régime de minimis uniquement) :

- ✓ **Frais de voyage** (avion, train, location voiture, voiture particulière selon barème fiscal des indemnités km) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays
- ✓ **Frais de séjour** (nuitées d'hôtel) : limité à 1 participant/entreprise, plafond selon pays, durée selon éloignement
- ✓ **Frais de transport de collection** : surplus bagage, colis, transporteur
- ✓ **Frais d'interprète** : pour les langues « rares »

NON PRIS EN CHARGE

- × Frais de voyage, de séjour, transport de collection et interprète pour la France
- × Parking, badges, internet
- × Taxis, ticket bus/métro, essence, navette, péage (seul le moyen de transport principal est pris en charge)
- × Petit-déjeuner (si pris à part de l'hôtel), déjeuners et dîners,
- × Transfert, blanchisserie, cadeaux, matériel promotionnel...

AIDE & PLAFONDS

- Régime RGEC (PME) : 50% des frais de stand uniquement
- De minimis (PME et GE) : 50% des frais de stand et autres frais limités aux salons et missions à l'international



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

- La FFC peut être **Opérateur Principal (OP)** ou **Opérateur Associé (OA)**.

31 SALONS & MISSIONS INTERNATIONAL

- Atlanta Shoe Market (USA) : 2 sessions
- Cabana & Coterie (Miami)
- CIFF (Copenhague) : 2 sessions
- Exporivaschuh (Italie) : 2 sessions
- Fashion Week Homme New-York (2 sessions)
- Fashion Week Femme New-York
- Fashion World (Tokyo) : 2 sessions
- Futurmoda (Espagne) : 2 sessions
- Lineapple Milan : 2 sessions
- Micam Milano (Italie) : 2 sessions
- Mission de prospection Corée
- Mission de prospection USA
- Pitti Uomo (2 sessions) – Italie
- Premium & Seek (Berlin) : 2 sessions
- Scoop of London (UK) : 2 sessions
- Shoes Düsseldorf (Allemagne) : 2 sessions
- Spoga Horse (Allemagne)
- Tranoï (Tokyo)
- White Milan (Italie)
- Plateformes digitales (Joor, NuOrder, NewBlack, Ankorstore)
- Plateformes digitales EPI

19 SALONS & MISSIONS FRANCE

- Equita Longines (Lyon)
- Expoprotection (Paris)
- Fashion Week Femme (Paris) : 2 sessions
- Fashion Week Homme (Paris) : 2 sessions
- La journée du Chaussou
- Made In France Carreau du Temple (Paris)
- Maison et Objet (Paris) : 2 sessions
- MIF Expo - Made In France (Paris)
- Milipol (Paris)
- Playtime (Paris) : 2 sessions
- Première Vision Leather – Paris : 2 sessions
- Preventica Lyon
- Preventica Starsbourg
- Who's Next (Paris) : 2 sessions
- Plateforme digitale Maison et Objet

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

COMMUNICATION DIGITALE

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception, réalisation, production de photos, ✓ Retouches photos et vidéos ✓ Frais de mannequinat & look pour les séances photos (coiffure et maquillage) ✓ Production de clips vidéo, contenus, films institutionnels, ✓ Frais de cession de droits de reproduction photos, ✓ Droits versés à la SACEM au titre de l'utilisation de musique à insérer dans les vidéos, ✓ Animation de réseaux sociaux, community management, ✓ Abonnements à certains outils créatifs ou de community management : Illustrator, Photoshop, Canva, Hootsuite, Digitaleo, Magisto, Shutterstock, ... ✓ Partenariats rémunérés avec des influenceurs. 	<ul style="list-style-type: none"> × Frais de publicité × Achat de social ads (facebook ads et google ads) × Frais de personnels internes × Location de lieux et voitures pour shooting × Prestation d'étude de stratégie de communication ou positionnement de marque × « Don » de produit à des influenceurs × Frais d'organisation d'évènements de rencontre influenceurs × Achat de vêtements et accessoires
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 20 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 10 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Shooting produits par un photographe professionnel • Prestation de sous-traitance pour la rédaction d'articles de blog ou l'animation des réseaux sociaux de l'entreprise • Réalisation de films pour la promotion du savoir-faire, de la marque ou de l'activité.

3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

SITE INTERNET & E-SHOP	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Etudes amont à la réalisation de sites internet et e-shops de l'entreprise✓ Réalisation et refonte de sites internet et e-shops✓ Travaux d'optimisation de sites internet et e-shops (y compris développements pour optimisation du référencement naturel SEO)✓ Traduction de sites internet et e-shops	<ul style="list-style-type: none">× Frais SEA (diffusion d'annonces ciblées)× Marketing automation× Achat de social ads (facebook ads et google ads)× Frais d'abonnement plateforme Shopify
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">• 50% des dépenses éligibles• <u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise)• <u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place ou évolution d'un site internet• Intégration d'un module e-shop• Intégration d'un module de personnalisation au site internet (customisation)• Frais SEO (optimisation de site internet pour améliorer le référencement naturel)



3. SUBVENTIONS SOUMISES AU PROCESS EN LIGNE

DEPOT ET PROTECTION DE MARQUES

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Frais de dépôt de marques✓ Recherches d'antériorité✓ Frais de surveillance mondiale✓ Frais liés à la preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international✓ Frais d'assistance pour opposition	<ul style="list-style-type: none">× Frais déjà pris en charge par un autre dispositif de financement (aide de l'INPI ou EUIPO par exemple)× Dépôt de dessins et modèles× Dépôt de brevets
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none">• 50% des dépenses éligibles• <u>Plafond de dépenses</u> : 5 000 € (par an et par entreprise)• <u>Plafond de subvention</u> : 2 500€ (par an et par entreprise)	<ul style="list-style-type: none">• Renouvellement du dépôt d'une marque• Extension de la protection d'une marque à d'autres pays• Frais d'avocats pour opposition

Autres opérations collectives portées par la fédération professionnelle



Autres opérations collectives portées par la fédération professionnelle



7 OPÉRATIONS FILIERE

- Communication collective B2C
- Contrats de veille
- Etudes marketing
- Etudes thématiques
- Plateforme numérique french-shoes.com
- Promotion métiers de la chaussure
- Promotion sur les salons professionnels

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

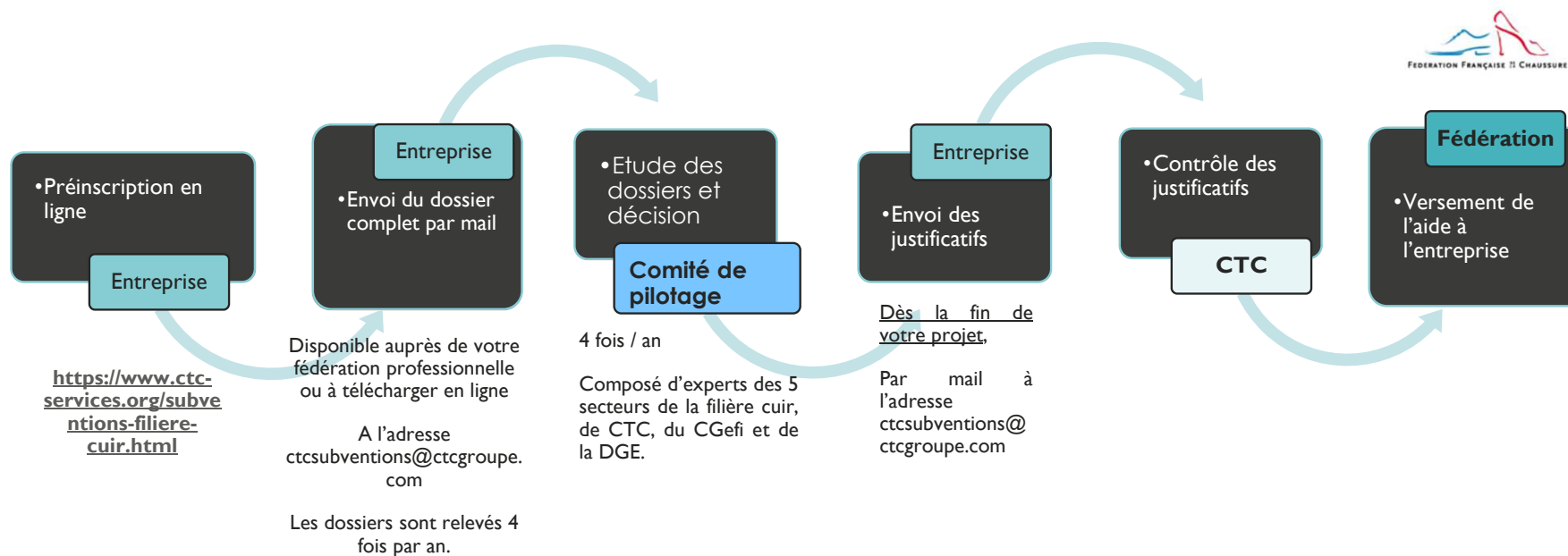


4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Comment faire une demande ?

Prérequis :

- Être à jour de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
→ Demande par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération



4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Prochaines relèves des dossiers

- 30 septembre 2024
- 31 janvier 2025
- 31 mai 2025
- 30 septembre 2025

Les + de ce nouveau processus sur dossier

- + Un dossier à remplir qui vous aide à formaliser votre projet.
- + Une commission transversale par l'ensemble de la filière pour l'analyse des dossiers.
- + Une gestion mieux adaptée au rythme de vos projets avec une clôture des dossiers "au fil de l'eau".
- + Une validation de votre projet et de la subvention en amont.

Où trouver le dossier à remplir ?

- A télécharger en ligne sur votre espace : www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html
- Sur demande auprès de votre fédération professionnelle

Où dois-je renvoyer mon dossier ? Mes justificatifs ?

- Par mail à l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.com

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

A compter de 2024, les demandes de subventions suivantes doivent être présentées et validées au préalable par un comité de pilotage multisectoriel.

10 subventions sont concernées :

**« CUIR & SAVOIR-FAIRE » (FORMATION)
OUTILS DE GESTION NUMERISEE
LABELLISATION VOLONTAIRE
DIAGNOSTIC ENERGIE
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
ECO-CONCEPTION
IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION
MOBILITÉ DES SALARIÉS
NOUVELLES POLITIQUES RH**

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

« CUIR & SAVOIR-FAIRE » - FORMATION	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Frais de formation externe ✓ Temps passé par le personnel formateur en interne (salaire brut chargé x temps de formation ou gérant non salarié valorisé à hauteur de 33€/heure) 	<ul style="list-style-type: none"> × Temps passé par l'apprenant × Formation sans rapport avec un savoir-faire métier spécifique : management, communication, gestion, administratif, ...
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 70% des dépenses pour PE (- de 50 salariés et CA inférieur à 10M€) • 60% des dépenses pour ME (- de 250 salariés et CA inférieur à 50 M€ ou bilan inférieur à 43M€) • 50% des dépenses pour ETI/GE • Plafond de subvention : 15 000€ (par an et par entreprise / en un ou plusieurs dossiers) 	<ul style="list-style-type: none"> • Types de formations éligibles : métiers pour la production du cuir/chaussure/marochinier/ganterie, logiciels métiers (CAO), logiciels nouvelles machines en lien avec la production, logiciels ACV... • Formation d'un nouvel embauché en CDI ou CDD • Montée en compétence d'une personne déjà en poste dans l'entreprise (départ en retraite, remplacement, ...) • Les formations peuvent être dispensées par des salariés, écoles, fabricants de machines ou prestataires logiciels

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

OUTILS DE GESTION NUMERISEE	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Frais de consultants externes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les études, ✓ la mise en place ✓ le paramétrage ✓ le développement ou l'adaptation <p>Pour des solutions numérisées CRM, PLM, CAO, ERP et PIM <u>uniquement</u>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> × Achat des logiciels et licences d'utilisation × Mise en place de certificats numériques sur les logiciels et les plateformes × Frais de maintenance annuelle
AIDE & PLAFONDS	PRECISIONS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 30 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 15 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • CRM : gestion de la relation client • PLM : gestion du cycle de vie produit • CAO : conception assistée par ordinateur • ERP : progiciel de gestion intégrée • PIM : collecte, gestion et enrichissement des informations produits

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

LABELLISATION VOLONTAIRE

DEPENSES ELIGIBLES

Régime RGEC : **Honoraires de consultants** (pour TPE & PME)

Régime de minimis : (tout type d'entreprise)

- ✓ **Honoraires de consultants**
- ✓ **Audits**
- ✓ **Analyses non réglementaires**
- ✓ **Frais d'adhésion ou de renouvellement aux labels**

NON PRIS EN CHARGE

- × Tous les labels ou certifications réglementaires
- × Démarche ISO 9001
- × Les certifications et labels ne remplissant pas les critères définis dans le règlement financier (aspect non réglementaire, périmètre défini, label reconnu, référentiel existant, obtention d'une reconnaissance, durée de validité, ...)

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **20 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **10 000€** (par an et par entreprise)

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

LABELLISATION VOLONTAIRE

Exemples de labels éligibles :

Conformité Sociale des lieux de production	SA8000
	WRAP
	amfori BSCI
	ICS
	SEDEX (audit SMETA)
	ETI (Ethical Trading Initiative)
	FLA (Fair Labour Association)
	Fair Wear Fondation
Outils d'évaluation RSE	B corp
	E-engagé AFNOR
	Label LUCIE
	Ecovadis
Autres	Oeko-Tex Standard 100
	Innoshoe
	Ecocert GRS
	ISO 45001

Outils de contrôle de la conformité environnementale des lieux de production	STeP by OEKOTEX
	MADE IN GREEN by Oeko-tex
	Bluesign
	Amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative) + SCCM (Supply chain Chemical Management Module)
	LWG
	ISO14001
	ZDHC
	Envol
	EMAS
	Achats responsables
Origine de Production	Origine France garantie
Patrimoine/ savoir-faire Français	EPV

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

Subventions RSE

7 opérations RSE mises en place depuis 2023 :

- **DIAGNOSTIC ENERGIE**
- **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - MISE EN ŒUVRE DE PROJETS**
- **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL**
- **ECOCONCEPTION**
- **IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION**
- **MOBILITÉ DES SALARIÉS**
- **NOUVELLES POLITIQUES RH**

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

DIAGNOSTIC ENERGIE

Identifier des pistes d'amélioration pour économiser l'énergie

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics préalables à la mise en œuvre d'un projet d'économie d'énergie <p>Pour des projets permettant d'établir un état des lieux et d'identifier les pistes les mieux adaptées à l'entreprise pour diminuer ses consommations énergétiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Travaux : isolation, mise aux normes, changement des installations électriques ✗ Achat d'équipements : ampoules LED, compteur, chaudière, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, ... ✗ Etude/recherche de diminution des coûts énergétiques : mise en concurrence des fournisseurs d'énergie ✗ Diagnostic RSE global ✗ Consulting, études et diagnostics pour le déploiement d'une solution d'économie d'énergie <u>déjà identifiée</u> (éligible à la subvention CTC « Mise en œuvre énergie ») : dimensionnement d'une installation photovoltaïque, ...
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Audit énergétique • Etude/Recherche pour identifier des pistes d'économie d'énergie

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Déployer des solutions pour économiser l'énergie

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'économie d'énergie (chaudière, énergies renouvelables, isolation, récupération, amélioration comptage, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> × Travaux : <i>isolation, mise aux normes, changement des installations électriques, ...</i> × Achat d'équipements : <i>ampoules LED, compteur, chaudière, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, ...</i> × Consulting, études et diagnostics pour réaliser un état des lieux ou déterminer les premières pistes d'économie d'énergie (éligible à la subvention CTC « Diagnostic énergie ») × Formations
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • Plafond de dépenses : 15 000 € (par an et par entreprise) • Plafond de subvention : 7 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité d'une solution plus économe en énergie (géothermie, photovoltaïque, ...) • Accompagnement par un consultant pour la mise en place de nouveaux équipements plus économes en énergie • Etude de dimensionnement d'une installation photovoltaïque

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet visant à améliorer les conditions de travail des salariés</p>	<ul style="list-style-type: none"> × Achat d'équipements : chaises et bureaux ergonomiques, exosquelette, ... × Cotisation au service de prévention et de santé au travail × Formations <p>Des <u>aides financières</u> existent aussi auprès de votre CARSAT, renseignez-vous !</p>
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude d'aménagement des postes de travail • Diagnostic sur les gestes et postures des salariés • Prestations d'éveil musculaire à destination des salariés • Prestations d'ostéopathie à destination des salariés • Journée de sensibilisation ou de prévention des risques au travail

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

ECO-CONCEPTION	
DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'éco-conception à l'échelle de l'entreprise ou d'un produit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Formations ✗ Abonnements, achats de licences ou de logiciels d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) ✗ Frais de prototypage d'un produit éco-conçu ✗ Frais de personnels internes ✗ Frais de communication
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 10 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 5 000€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de maturité de l'entreprise sur l'éco-conception • Accompagnement externe pour la mise en place d'une démarche d'éco-conception dans l'entreprise • Réalisation d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) • Etude d'éco-conception d'un produit

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet visant à réduire l'impact environnemental d'un site de production.

NON PRIS EN CHARGE

- × Investissements matériels et immatériels
- × Frais de personnels internes
- × Diagnostic ou étude énergétique (pris en charge dans le cadre de la subvention CTC « **Diagnostic énergie** »)

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- **Plafond de dépenses : 10 000 € (par an et par entreprise)**
- **Plafond de subvention : 5 000€ (par an et par entreprise)**

EXEMPLES DE PROJETS

- Bilan Carbone (si non réglementaire)
- Prestation d'un consultant/expert pour préparer ou accompagner un projet de désalinisation (traitement des eaux, saumures)
- Etude de diminution des consommations d'eau
- Etude pour l'optimisation ou la diminution des déchets (hors sous-traitance pour les essais ou le prototypage)

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

MOBILITE DES SALARIES

DEPENSES ELIGIBLES

Prestations externes uniquement pour :

- ✓ **Consulting**
- ✓ **Etudes**
- ✓ **Diagnostics**
- ✓ **Prestation d'accompagnement**

Pour des projets permettant de **dimensionner**, **déployer** et **mettre en œuvre** un projet d'amélioration de la mobilité des salariés.

NON PRIS EN CHARGE

- × Investissements matériels : achat de véhicules pour les déplacements professionnels des salariés
- × Location de bus collectifs

AIDE & PLAFONDS

- **50%** des dépenses éligibles
- Plafond de dépenses : **10 000 €** (par an et par entreprise)
- Plafond de subvention : **5 000€** (par an et par entreprise)

EXEMPLES DE PROJETS

- Diagnostic sur les déplacements actuels des salariés
- Etude d'optimisation des déplacements des salariés
- Accompagnement externe à la mise en place d'une action de mobilité plus durable pour les salariés
- Abonnement BlaBlaCar Daily Entreprises à destination gratuite des salariés

Dossier à compléter

4. SUBVENTIONS SOUMISES AU DEPOT D'UN DOSSIER

NOUVELLES POLITIQUES RH

DEPENSES ELIGIBLES	NON PRIS EN CHARGE
<p>Prestations <u>externes uniquement</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Consulting ✓ Etudes ✓ Diagnostics ✓ Prestation d'accompagnement <p>Pour des projets permettant de <u>dimensionner</u>, <u>déployer</u> et <u>mettre en œuvre</u> un projet en faveur de l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise, relatives à l'organisation du travail ou à l'intégration des salariés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Frais de recrutement classique : cabinets de recrutement, annonces, ... ✗ Formations ✗ Création de supports : livret d'accueil par exemple ✗ Enquêtes sur le Climat social ✗ Projets sociaux : négociations sociales, mise en place mutuelle et prévoyance, politique de rémunération, ...
AIDE & PLAFONDS	EXEMPLES DE PROJETS
<ul style="list-style-type: none"> • 50% des dépenses éligibles • <u>Plafond de dépenses</u> : 15 000 € (par an et par entreprise) • <u>Plafond de subvention</u> : 7 500€ (par an et par entreprise) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etude et accompagnement à la mise en place de politiques différenciantes d'intégration des salariés ou de management • Diagnostic sur les politiques RH actuelles de l'entreprise et ses évolutions possibles en matière d'attractivité (recrutement ou fidélisation des salariés) • Etude et accompagnement pour la mise en place de la semaine à 4 jours dans l'entreprise • Etude ou prestation d'accompagnement /définition de la marque employeur

5. Service « Guichet Unique » CTC

Vous ne trouvez pas votre bonheur dans les subventions CTC ?

→ **Contactez le Guichet Unique de CTC !**

Service gratuit d'accompagnement dans la recherche de financements publics (Région, ADEME, Bpifrance, France Relance 2030, ...) :

- Conseil pour le financement de vos projets
- Recherche personnalisée de dispositifs (plus de 2000 aides sont actuellement disponibles)
- Mise en relation avec les organismes financeurs
- Accompagnement au montage de dossiers de demande d'aide
- Suivi de vos demandes d'aide

Contact :

Maëva COUREUX, Conseillère en financement
mcoureur@ctcgroupe.com



6. Questions / Réponses



Karine FOURNIER

k.fournier@chaussuredefrance.com



Maëva COUREUX

mcoureux@ctcgroupe.com





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Service Entreprises Membres

04 72 76 10 15

em@ctcgroupe.com

www.ctc-services.org

CTC • 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07 - Tél. +33 (0)4 72 76 10 10

